

Conseil d'Établissement n°1 – 20 octobre 2025

Composition du CE:

Représentants de l'administration

M. Laurent BERTAT, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle adjoint (*en visioconférence*)
Mme VICENTE Anna, Chef d'établissement – Président du conseil
Mme DAGNAUD Emilie, Directeur Administratif et Financier
Mme LE BRAS LESTREMAU, Directrice de l'École Primaire
Mme BONNIVEAU Leslie, Conseillère principale d'éducation

Représentants des personnels

enseignant:

Mme Anne URSULET (1^{er} degré)
Mme Stephanie CORNEJO (2^{ème} degré)
M. Virgil RIEGER (1^{er} degré) - *Excusé*

Non enseignant:

Mme Marie SOUVRAS

Représentants des parents d'élèves

Mme Ethel PEREZ
Mme Karin DI GIORGI
Mme Hélène ENTIN - *Excusée*
Mme Joye de MOUSTIER GROMANN – *Excusée*
Mme Clara RIEGER LAMBERT - *Excusée*

Représentant des élèves

M. Rodrigo GIL NAVARRO pour le collège
Mme Valentina REYNERS pour le lycée
M. Damian DE PASSEMAR DE SAINT ANDRE pour le CVL

Membres avec voix consultative

Mme Azar AGAH-DUCROCQ, consule générale (*en visioconférence*)
M. Claudio TORRES, Consul honoraire - *Excusé*

M. Renaud LE BERRE, conseiller consulaire - *Excusé*
M. Baudouin de MARCELLUS, conseiller consulaire - *Excusé*
M. Philippe OGONOWSKI, conseiller consulaire - *Excusé*

Mme Anna SAINT DIZIER, conseillère consulaire (*en visioconférence*)
Mme Paloma BLACK, Présidente du comité de Gestion – *Excusée*
M. José Maria LUZARRAGA, trésorier du comité de gestion
Mme Sandra TORRES, Directrice technique des études espagnoles

Membres invités

Mme Claire VIGNIER, coordinatrice pédagogique pour le 1^{er} degré
Mme Lucia MIRAMONTES, vice-présidente du CVL – *Absente*

Le quorum étant atteint (14 membres votants sur 12) la séance débute à 17h05.

1. Approbation du PV du 9 juin 2025

- **Observation de Mme Vicente** : page 7, concernant les voyages pédagogiques. Le comité donnera une réponse à la prochaine réunion pour l'année 2026-2027
- **Vote** : 14 pour – **PV approuvé**

2. Ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour, approuvé à l'**unanimité** (14 pour)

3. Installation du Conseil d'établissement

- Présentation des **trois élèves élus**, félicités pour leur engagement.
- Présentation du fonctionnement de l'instance et de son règlement intérieur (Annexe 1). Explication de la fréquence (3 réunions/an), du fonctionnement, des droits et devoirs (notamment la **discrétion** attendue).
- Point sur l'**homologation** AEFÉ :
le dossier de l'homologation est en préparation pour l'année prochaine, c'est un enjeu majeur piloté par la France. Il y aura une vérification de la conformité avec l'organisation AEFÉ.

4. Composition des différentes instances

- Présentation des différentes instances qui assurent le fonctionnement de l'établissement.

- **Commission RH** : instance de dialogue social qui se réunit 1 à 2 fois par an ; elle réunit le comité de gestion, les représentants du personnel et des membres de la direction.
 - Intervention de M. Bertat : c'est une instance recommandée (non obligatoire), elle structure le dialogue social entre le Comité de gestion, la direction et le personnel. Elle n'implique pas de participation des élèves ni des parents.
 - Mme Vicente fait circuler un document pour inscription aux instances (Annexe 2).

5. Recrutement des détachés D3

Nous avons 9 postes de détachés D3 : 4 postes au secondaire, 5 au primaire.

- M. Bertat : trois de ces postes sont susceptibles d'être vacants (Lettres, Espagnol, Sciences Physiques).
- Mme Vicente propose de **reconduire uniquement des certifiés**, pas d'agrégés ni de DNL (discipline non linguistique) en physique-chimie (profil DNL anglais en physique peu pertinent dans le contexte de l'établissement).

6. Adoption du protocole de protection des mineurs

- Le protocole des mineurs donne un cadre légal visant à protéger les mineurs (violence, harcèlement, etc.). Il est issu de la loi Organique 8/202.
- Ce texte est à adapter localement – un modèle est proposé par le service culturel de l'ambassade, en langue française, mais c'est une ébauche non adaptée à l'établissement à ce jour.
- Son objectif :
 - Protéger les mineurs de l'établissement de tout type de violence et par ricochet, le personnel de l'établissement.
 - Offrir un cadre clair de traitement des situations sensibles.
 - Former et informer tout le personnel (notamment les nouveaux).
- À partir de **janvier 2026**: des **contrôles de conformité** seront effectués.
- **Il existe dans l'établissement une boîte à lettres de signalement** : accessible par la CPE, la proviseure et Mme Mari Dilkes.
- **Suggestion de M. Luzarraga**: intégrer le programme Kiva (contre le harcèlement) dans le protocole.

7. Projet d'évaluation des élèves (1ère et Terminale)

- **Présentation par Mme Vicente** :

- Réunion de 18 enseignants pour construire un projet en lien avec le cadre juridique.
- **40 % contrôle continu, 60 % épreuves ponctuelles.**
- Notes visibles sur bulletin + relevé de notes avec **coefficients différenciés** selon la durée ou l'objectif du devoir.
- Harmonisation possible par l'académie, dans un cadre régional défini (ex : note finale différente des résultats annuels).
- **Projet mis en ligne sur le site du lycée (Annexe 3)**
- **Questions et remarques :**
 - **Damian** : demande à quoi sert un **coefficient 0** → évaluation pédagogique sans impact chiffré. **Mme Torres et Mme Cornejo** soulignent l'aspect formatif.
 - **Mme Vicente** précise l'importance d'annoncer à l'élève le coefficient avant l'évaluation.
 - **Une commission pourra être réunie en fin d'année** pour déterminer quelles sont les moyennes non représentatives, et comment les traiter.
 - **M. Luzarraga** : félicite la démarche et soulève la question de la reconnaissance du bac en Espagne. **Mme Vicente** précise que ce projet ne concerne pas les secondes.

8. PPMS : Plan particulier de mise en sécurité

C'est un document d'**organisation interne en 2 parties** qui définit la manière dont l'école ou l'établissement doit réagir face à des **risques majeurs** (risques naturels comme une inondation ou une tempête, risques technologiques comme un accident industriel) et des risques liés à l'**intrusion ou l'attentat**.

Partie 1 : description de l'école ou de l'établissement ;

Partie 2 : organisation interne de l'école ou de l'établissement et conduites à tenir face aux menaces et risques majeurs.

Les dernières inondations ont permis de mettre à jour le PPMS de l'établissement et de régler de nombreuses difficultés. Le PPMS est à jour. Il va être communiqué au Service culturel de l'ambassade pour approbation. Des achats ont été effectués et répartis dans les locaux : eau et nourriture.

Le problème de communication entre les différents bâtiments nécessite l'achat de talkies-walkies.

Mme Di Giorgi souligne l'aspect traumatisant de l'exercice d'intrusion réalisé l'an passé.

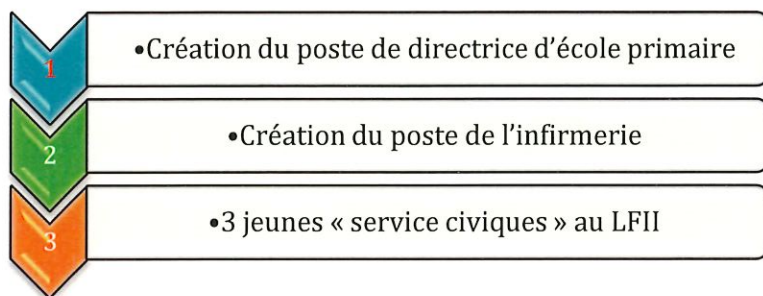
Mme Cornejo explique qu'elle ne sait pas identifier les différentes sonneries : incendie, intrusion... Une information précise sera envoyée aux personnels avant la réalisation des exercices.

Un exercice d'évacuation incendie est prévu au retour des vacances, en général on en réalise trois dans l'année, un premier où les enseignants sont au courant pour expliquer les procédures et les suivants sans information.

Mme Raphaëlle LIJOUR, Consule générale adjointe, et Mme Ana de Saint DIZIER, conseillère consulaire et représentante des français de l'étranger qui siège au conseil d'administration de l'AEFE, rejoignent la réunion en visio.

9. Point sur la rentrée

Présentation des nouveaux personnels est faite.



Effectif actuel 378 élèves à ce jour.

Nous avons eu 3 départs depuis la rentrée, 1 MS, 1 CE2 et 1 6^e.

Un représentant des élèves signale qu'un autre départ est prévu prochainement.

Nous avons quelques élèves saisonniers.

L'établissement accueille de plus en plus d'élèves :

Enquête de rentrée AEFE

| | |
|-----------------------------|------------|
| TOTAL SEPTEMBRE 2025 | 381 |
| TOTAL SEPTEMBRE 2024 | 377 |
| TOTAL SEPTEMBRE 2023 | 352 |
| TOTAL SEPTEMBRE 2022 | 375 |
| TOTAL SEPTEMBRE 2021 | 339 |
| TOTAL SEPTEMBRE 2020 | 310 |

Mme De Giorgi nous informe que les parents de maternelle sont demandeurs d'une réunion en juin pour préparer le passage de leur enfant dans la classe suivante. Pour les parents de PS, il faut leur expliquer le cours double MS-GS et pour les parents de GS, le passage en CP.

| Classe | Nbre d'élèves |
|--------|---------------|
| PS | 25 |

| | |
|------------|------------|
| MS - GS | 26 et 28 |
| CP | 18 |
| CP – CE1 | 16 |
| CE1 | 23 |
| CE2 | 24 |
| CM1 | 24 |
| CM1 – CM2 | 22 et 23 |
| | 228 |
| 6e | 31 |
| 5e | 27 |
| 4e | 22 |
| 3e | 21 |
| 2e | 17 |
| 1e | 15 |
| Tle | 17 |
| | 150 |

Mme Vicente explique que deux élèves disposent d'aménagement de leur scolarité, pour cela a été signée une convention tripartite : parents, structure d'accueil (Club sportif pour l'un, école de musique pour l'autre) et lycée. Cette convention cadre le fonctionnement et sera dénoncée si elle n'est pas respectée.

PIX Les ordinateurs ont été changés pour pouvoir être totalement sécurisés. Les élèves pourront valider les compétences.

Les élèves des classes d'élémentaire et de 6^e, 4^{ème} et 2nd ont passé les évaluations nationales de l'Education nationale française. Elles permettent de situer le niveau des élèves. Un retour est fait aux parents.

Cette année, c'est le 50^{ième} anniversaire du lycée. De nombreuses activités seront proposées :

- Logo du 50^{ème} anniversaire, réalisé par Alicia
- 50 arbres : 17 ont été achetés par la coopérative, un par classe, plusieurs parents ont acheté un arbre, ils ont été plantés le 3 octobre. Mme De Giorgi signale que le pépiniériste a mis des arbres de taille supérieure et que l'arrosage automatique a été offert par un parent.
- Un comité du cinquantenaire va être créé dont l'objectif va être de trouver des anciens élèves, de reconstituer l'histoire du lycée, de préparer une exposition de photos relatant cette histoire.

10. Permanences

Annexe 4

Lors de ces permanences, il y a un nettoyage approfondi des bâtiments.

Les horaires de permanence sont de 8h à 14h.

Les personnels peuvent venir travailler au lycée sur ces horaires.

11. Calendrier de l'orientation

Pour l'accès à l'université française, il faut passer par Parcoursup.

Annexe 5

Sur les 19 élèves de terminale devenus bacheliers en 2025, 14 ont fait des vœux sur **Parcoursup**. Ils ont eu de très bonnes affectations : 2 classes préparatoires, 1 faculté de médecine...

Finalement, seuls 4 continuent leurs études supérieures en France.

A ce jour, nous savons le parcours de 18 d'entre eux.

Pour l'accès à l'université espagnole, il faut passer par l'UNED.

A partir de février, les élèves peuvent remplir leur dossier, Mme Torres organise une réunion en février pour expliquer la procédure et aider les élèves à créer leur profil.

Sur les 19 élèves, 11 avaient complété leur profil.

7 d'entre eux continuent leurs études en Espagne. Ils ont eu le choix entre plusieurs universités espagnoles.

Nous constatons que notre lycée international permet d'accéder à des universités à travers le monde.

Données sur la poursuite des études au LFII : *Annexe 6*

12. Questions diverses

Les parents d'élèves ont posé beaucoup de questions, certaines auraient dû être proposées au conseil d'école. Les questions 2, 3 et 5 ont été évoquées lors de commission restauration qui s'est tenue la semaine dernière.

2. Alternatives à la cantine

Lorsqu'un élève ne mange ni le premier ni le deuxième plat du menu, il est demandé de lui proposer une alternative simple, par exemple :

- Riz blanc au parmesan
- Pâtes à la tomate et au parmesan

Cela permettrait d'éviter que certains enfants ne mangent pas.

Une troisième alternative de plat n'est pas envisageable.

3. Musique pendant le repas

Il est proposé de mettre une musique douce ou relaxante à la cantine pendant les repas, une pratique adoptée par d'autres établissements, qui contribue à créer une atmosphère plus calme et incite les enfants à manger avec plus de plaisir et dans une ambiance plus détendue.

La musique est mise en place pour les 1^{er} et 2^{ème} services.

5. Temps de récréation et de repas

Il est suggéré de réduire la récréation d'une heure à 45 minutes et d'ajouter 15 minutes au temps passé à la cantine, afin que les élèves puissent manger plus calmement et sans se presser.

C'est le souhait des parents, pas celui des élèves qui souhaitent mettre à profit ce temps pour jouer et qui expédient leur repas rapidement.

4. Ventilation et odeurs dans la cantine

De nombreux élèves se plaignent de la mauvaise odeur qui persiste dans la cantine après le service.

Il est proposé :

- D'ouvrir les portes et les fenêtres après chaque service afin d'aérer correctement.
- D'installer des moustiquaires pour permettre la ventilation sans laisser entrer les insectes. Cela améliorerait considérablement l'ambiance et l'expérience des élèves pendant les repas.

Les fenêtres sont ouvertes dès que possible.

4. a. *Le nettoyage général de l'école et la désinfection devraient également être améliorés. Il serait bon de procéder à un nettoyage et à une désinfection plus approfondis pendant les vacances.*

C'est un établissement difficile à entretenir en raison de sa situation en espace naturel. Le ménage est fait sérieusement.

4. b. *Réactiver les robinets pour se laver les mains à l'extérieur de la cantine afin que les enfants puissent se laver les mains avant d'entrer pour manger. Il faudrait changer les robinets pour qu'ils se ferment automatiquement, afin d'économiser l'eau.*

Cela semble possible.

6. *Photographe scolaire*

Il est proposé de réengager le photographe de l'année dernière, car les familles ont été très satisfaites de la qualité des photos et de l'organisation du service.

La photographe de cette année, ne fait pas l'unanimité.

7. *Surveillance accrue dans la cour*

Il est demandé de renforcer la surveillance et l'attention portée aux élèves pendant la récréation. Actuellement, les enfants ne sont pas toujours surveillés de manière adéquate et plusieurs incidents se sont produits, certains d'entre eux ayant entraîné des blessures assez graves.

Il serait souhaitable que les adultes présents soient plus attentifs aux jeux et aux déplacements des enfants, plutôt que de discuter entre eux.

Actuellement, il y a un planning de surveillance qui permet d'assurer la sécurité des enfants. Nous redonnerons les consignes.

8. *Surveillance à la maternelle*

À la maternelle, la situation est similaire : les éducatrices restent généralement à l'intérieur, et il y a un risque que les enfants sortent sans que personne ne s'en aperçoive.

Il est demandé de renforcer la surveillance et la présence d'adultes dans cette zone également afin de garantir la sécurité des plus petits.

Actuellement, il y a un planning de surveillance qui permet d'assurer la sécurité des enfants. Nous redonnerons les consignes.

9. *Interdire l'entrée aux chiens, même dans le parking. Il y a des crottes de chien dans la zone des tables en bois où les enfants sont récupérés, et des chiens qui urinent sur les roues des voitures et laissent leurs crottes dans le parking.*

Nous allons rappeler que les chiens ne sont pas autorisés dans l'enceinte du lycée, et le préciser dans le règlement intérieur.

10. *Mettre en place une alternative à la sieste pour les enfants de PS qui ne dorment pas, une activité douce/lecture d'histoires... quelque chose pour qu'ils n'aient pas à rester allongés pendant une heure et demie sans dormir, sans parler et sans bouger.*

Les enfants sont installés après le repas pour un temps calme, beaucoup s'endorment, pas tous. L'enseignante prend en charge à 14h les élèves qui ne dorment pas.

11. *Aménager un espace où les enfants qui font de la gymnastique rythmique peuvent se changer, autre que les toilettes, car il y a beaucoup de va-et-vient, même si les filles et les garçons sont séparés, et qu'à l'heure de la grande récréation, ils ne sont pas très propres.*

On pourrait utiliser l'une des pièces du bâtiment derrière le potager.

Effectivement, il n'y a pas de vestiaire et les élèves utilisent les toilettes pour se changer. A réfléchir. Le bâtiment derrière le potager est trop loin.

12. Y a-t-il une éducation sexuelle ? Si oui, à partir de quel âge, comment le programme est-il développé et quels sont les thèmes abordés ?

Nous avons les programmes EVA et EVARS. Mme Cornejo explique qu'il y a un programme à respecter. Ce thème sera abordé lors du prochain conseil d'école.

13. Y a-t-il un règlement sur les Smartphones à l'école ? Est-il appliqué ?

Ils sont interdits au primaire et au secondaire les élèves rangent leur téléphone dans les boîtes installées. L'interdiction est appliquée et Mme VICENTE a régulièrement des téléphones d'élèves dans son bureau.

14. Des jeux dans la cour ou des alternatives pour ceux qui ne jouent pas au ballon sont-ils prévus ?

Les élèves délégués de l'élémentaire ont abordé ce problème et des solutions sont à l'étude.

15. Serait-il possible de lancer un projet éducatif de permaculture pour les différentes classes ?

Le projet EDD abordera ce thème.

17. Ne pas donner de bonbons aux enfants à Halloween, lors des fêtes ou des anniversaires. Surtout aux plus petits, car en plus d'être malsains, ils présentent un risque d'étouffement.

Les bonbons distribués seront emballés, les enfants ne les ouvriront qu'à la maison ou en présence des parents..

18. Réparer la rampe de la cour de la maternelle où les racines de l'arbre ont soulevé le sol et où les enfants trébuchent. Une petite fille est tombée la semaine dernière et a reçu 4 points de suture. ET UN MEILLEUR ENTRETIEN DES INSTALLATIONS dans cette cour, en général (il y a des pièces / marches détachées sur les toboggans où ils jouent).

Effectivement, c'est une préoccupation partagée : nous prenons note de cette insécurité et mettrons à l'étude la cour de la maternelle.

19. La zone de la maternelle est très sale, il y a beaucoup de déchets plastiques et de restes, de fruits tombés des arbres. Si le sol n'est pas bien nettoyé, cela attire les insectes qui piquent.

Les points 18 et 19. Nous partageons cette préoccupation, nous allons étudier la réfection de cette cour.

Questions du personnel

Ces questions seront posées au comité de gestion.

Nous avons répondu à la question 6

Question 7 : Les professeurs de mathématiques assurent respectivement 22h et 24h, soit 6h supplémentaires chacun. Nous avons 12h en mathématiques soit un mi-temps. Il n'est pas possible de trouver un enseignant à temps partiel.

La promotion des CM1 actuels qui sont au nombre de 41 va générer un souci à la rentrée 2027.

Le décalage des horaires des collégiens et lycéens n'est pas possible en raison des élèves de primaire qui doivent aussi manger.

Mme Vicente remercie les participants.

A 18h55 la séance est clôturée.

Provisseure
Anna VICENTE



Secrétaire de séance
Leslie BONNIVEAU – Sylvie LE BRAS LESTREMAU

